



Question pour une déclaration de mes impots

Par **eddie**, le **22/05/2009** à **14:04**

Bonjour,voila je suis séparer depuis 2ans sans jugement je donne une pension alimentaire de 300euro je voudrais savoir si je pouvais mettre mes enfants sur ma déclaration d impots étant donné que je déclare plus que mon ex femme en sachant que tout se passe bien entre nous merci